



CHSCT du 29 mars 2013

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La situation économique et sociale générale continue de s'aggraver. Tous les indicateurs sont au rouge. Dans la fonction publique le remplacement de la RGPP par la MAP (modernisation de l'action publique) se traduit concrètement par la continuation de la même politique : suppressions d'emplois et réduction drastique des budgets.

La DGFIP est particulièrement visée. Tous les secteurs sont concernés et les services informatiques sont loin d'être épargnés, bien au contraire.

Le Directeur Général a beau visiter les services, promouvoir des simplifications, déclarer qu'il faut moins d'indicateurs... il n'en reste pas moins que cette situation pèse sur la santé et sur les conditions de travail des personnels. Les collègues constatent que les mois passent et que rien ne s'améliore.

Aujourd'hui nous souhaitons vous alerter sur la situation particulière que connaissent les services de l'assistance. Dans notre déclaration liminaire du premier CHSCT de la DISI du 31/05/2012 nous rappelions l'obligation de résultat qui était la votre en matière de prévention des risques psycho-sociaux. Lors du précédent comité nous avons déjà signalé le sentiment d'abandon que ressentaient nos collègues CID de la 2ème vague. Même si les situations sont diverses selon les départements nous considérons que l'organisation et la répartition des tâches, l'intégration des collègues dans une structure inter-régionale sont des questions qui ne sont pas réglées. Beaucoup d'incertitudes et de points demeurent en suspens. Nous demandons qu'un état des lieux soit fait et présenté au comité.

L'éloignement du service RH/RB par rapport aux ESI ne facilite pas la gestion et la réactivité que les personnels sont en droit d'attendre. Sur plusieurs sujets les réponses tardent ou n'arrivent pas... Ceci est particulièrement le cas pour les ESI ex-DIT. Cela génère mécontentement et frustrations. Compte tenu des difficultés que rencontre la Disi siège est-il opportun de précipiter le projet de fermeture de l'antenne de Poitiers ? Nous ne le pensons pas. La CGT demande son maintien et la mise en place au niveau des autres ESI de services de proximité relais du pôle RH/RB avec les moyens nécessaires.

En ce qui concerne certains sujets touchant à la gestion des personnels, vous avez dit en Comité Technique que des consignes avaient été données aux ESI pour que les pratiques locales ne soient pas touchées pour l'instant. Nous souhaitons qu'un rappel de cette position soit fait.

L'ordre du jour des CHS-CT est particulièrement chargé. Nous demandons qu'à l'avenir la possibilité de tenir un groupe de travail du CHS préalablement à une réunion du comité soit utilisée. Nous pensons plus particulièrement au premier CHSCT consacré à l'examen des dépenses. En effet, cela faciliterait la tenue du comité.

La formation dispensée cette semaine aux membres du CHSCT a été particulièrement utile et intéressante. Il serait donc profitable que les membres qui n'ont pu y assister puissent être rattachés à une formation locale DDFIP/DRFIP. Nous considérons que la DISI doit tenir compte du caractère inter-régional de la structure et des difficultés que cela pose aux représentants des personnels des structures excentrées.